

Benbouzid avertit contre le relâchement des mesures barrières

La prudence est strictement nécessaire pour soutenir la situation épidémique qui s'est nettement améliorée, ces deux derniers mois. «L'Algérie affiche une relative stabilité du nombre de cas confirmés au Coronavirus durant les trois derniers mois par rapport au mois de juin où une hausse importante avait été enregistrée», a-t-il indiqué, invitant les citoyens «à respecter strictement les règles de prévention notamment à la veille de la

rentrée sociale». M. Benbouzid a réitéré l'impératif de «rester mobilisé à la veille de la rentrée sociale», mettant en garde les citoyens contre l'abandon des mesures barrières, s'adressant, particulièrement aux personnes récalcitrantes au port du masque en public et au respect de la distanciation physique contre le risque de rebondissement de la contagion du Covid-19.

Lire en Page 3

Projet de révision constitutionnelle

Les députés VOTENT aujourd'hui



© Photo : D.R.

La révision constitutionnelle, approuvée par le peuple, est promulguée par le président de la République». Le texte a été présenté mardi par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, devant la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'APN, en présence de Slimane Chenine, président de l'APN. Abdelaziz Djerad a affirmé que le projet de révision constitutionnelle permettait de procéder à «une réforme globale de l'Etat» et d'instaurer un Etat moderne «séparant l'argent de la politique». «La révision de la Constitution permettra de concrétiser les engagements décidés pour l'édification de la nouvelle République à la faveur d'une réforme globale de l'Etat et de ses institutions», a-t-il précisé. A l'issue de cette présentation, les membres de la Commission ont entamé un débat de ce texte. Le rapport de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de la Chambre basse du Parlement, sera également présenté avant le vote d'aujourd'hui. Cette commission a poursuivi, hier, mercredi, le débat du projet portant révision de la Constitution avant sa soumission au vote jeudi lors d'une plénière. Cette séance se tient en présence du président de l'APN, Slimane Chenine, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati et du président du Comité de révision de la Constitution, Ahmed Laraba. Le débat a vu les interventions des présidents des groupes parlementaires et de plusieurs députés. Un député a souligné que «les dispositions du projet interviennent pour éliminer certaines lacunes, les humeurs politiques personnelles», et visent à bâtir une nouvelle République, considérant que «l'importance de la Constitution réside en la concrétisation du principe de séparation entre les pouvoirs et la soumission de l'Etat à la loi».

Lire en page 2

E-Paiement

Tous les acteurs appelés à s'orienter vers la transition numérique

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial, Mohamed Hamidou a appelé, lundi à Alger, l'ensemble des acteurs à s'engager à la généralisation des instruments de paiement électronique et s'orienter vers la transition numérique.

Alger

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs activant sur les réseaux sociaux

La brigade criminelle de la circonscription centre de la Police judiciaire relevant de la Sûreté d'Alger a démantelé une bande de malfaiteurs et arrêté deux mis en cause, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services.

Metéo

Pluies orageuses sur plusieurs wilayas à partir de mercredi

Des averses de pluies orageuses accompagnées parfois de chutes de grêle, affecteront plusieurs wilayas du pays à partir de mercredi après-midi, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie (ONM).



Projet de révision constitutionnelle Les députés votent aujourd'hui

Conformément aux dispositions de la Constitution, article 258, le projet de révision de la Constitution, initié par le Président Abdelmadjid Tebboune et adopté dimanche dernier par le Conseil des ministres, est soumis au vote de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) lors de la séance plénière qui a lieu aujourd'hui. Il sera ensuite soumis au vote du Conseil de la Nation, puis au référendum populaire le 1er novembre prochain.



Le projet de révision de la Constitution correspond à l'un des principaux engagements politiques dans le programme électoral du président de la République. (Photo : D.R)

Un Observatoire comme organe consultatif La société civile consacrée par la Constitution

La pandémie de coronavirus et les contraintes liées au dispositif sanitaire ont permis à la société civile d'émerger. Le 12 août dernier, à l'ouverture de la rencontre gouvernement-walis, le Président Abdelmadjid Tebboune affirmait que la société civile demeurerait «le premier allié» pour concrétiser «l'édification de l'Etat», soulignant la «nécessité» d'apporter tout le soutien et les facilités aux associations pour les aider à s'organiser davantage. «J'exige, pour la énième fois, pour qu'on associe la société civile et l'aider à s'organiser», avait-il lancé à l'adresse des walis et des élus locaux leur ordonnant de «fournir tous les encouragements, les facilités et l'assistance nécessaires aux associations de la société civile qui souhaitent s'organiser et se structurer au niveau national ou régional».

Le Président Tebboune a souvent tenu à saluer le rôle «important de la société civile dans la résolution des problèmes quotidiens des citoyens», réitérant : «J'insiste sur la société civile parce qu'elle est honnête. Je suis très enclin au Mouvement associatif qui se soucie des préoccupations quotidiennes des citoyens.» Il a exprimé, à maintes reprises, sa «fierté» quant à la présence de nombreux jeunes bénévoles à cette rencontre, relevant leur disponibilité et leur aide notamment aux malades, et leurs efforts en matière de protection de l'environnement. Cette conviction du Président Tebboune est traduite dans le projet de révision constitutionnelle à travers l'Observatoire national de la société civile qui est une nouvelle instance dont les missions principales sont fixées par l'article 213 du Titre 5 intitulé «Des organes consultatifs», qui crée l'Observatoire national de la société civile «un organe consultatif placé auprès du président de la République», qui «émet des avis et recommandations relatives aux préoccupations de la société civile».

L'Observatoire contribue, selon le même article, à «la promotion des valeurs nationales et la pratique démocratique et citoyenne et participe avec les autres institutions à la réalisation des objectifs de développement national». Figurent également dans la nouvelle Constitution les organes consultatifs placés auprès du président de la République suivants : le Haut conseil islamique (HCI), le Haut conseil de sécurité (HCS), le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), le Haut conseil de la jeunesse, le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST) et l'Académie algérienne des sciences et des technologies.

L. A.

basse du Parlement, sera également présenté avant le vote d'aujourd'hui. Cette commission a poursuivi, hier, mercredi, le débat du projet portant révision de la Constitution avant sa soumission au vote jeudi lors d'une plénière. Cette séance se tient en présence du président de l'APN, Slimane Chenine, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati et du président du Comité de révision de la Constitution, Ahmed Laraba. Le débat a vu les interventions des présidents des groupes parlementaires et de plusieurs députés.

Un député a souligné que «les dispositions du projet interviennent pour éliminer certaines lacunes, les humeurs politiques personnelles», et visent à bâtir une nouvelle République, considérant que «l'importance de la Constitution réside en la concrétisation du principe de séparation entre les pouvoirs et la soumission de l'Etat à la loi».

Une députée a estimé, pour sa part, que «le problème réside dans l'application des lois et non dans leur existence, et que la participation de tous à l'élaboration au projet de loi est en soi un gage de réussite», commentant par là même «l'appellation des pouvoirs ainsi que le scrutin public pour le vote des membres composant la Cour constitutionnelle».

Un autre député a fait observer que le projet «traduit la volonté de la majorité du peuple algérien», saluant les dispositions de certains articles, notamment «le renforcement des droits et libertés in-

REPÈRE

Intempéries

Le Président Tebboune ordonne l'ouverture d'une enquête immédiate

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné mardi à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) de diligenter immédiatement une enquête sur les causes de l'élévation anormale du niveau des eaux enregistrée dans certaines routes et trémies dans le pays, selon un communiqué de la Présidence de la République. «Suite aux dégâts causés mardi par les pluies dans la capitale et dans d'autres villes, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné à la Direction générale de la Sûreté nationale de diligenter immédiatement une enquête sur les causes ayant provoqué l'élévation anormale du niveau des eaux dans certaines routes et trémies».

Agence

dividuelles et collectives, et la séparation voire même l'organisation des pouvoirs».

De même qu'il s'est félicité des articles «interdisant aux institutions publiques d'attenter au principe de l'indépendance de la justice».

Un autre député a évoqué la responsabilité qui incombe aux députés afin d'expliquer les articles du projet aux citoyens pour les pousser à participer au référendum en toute liberté, mettant en valeur «la bonne foi d'avoir tenu compte des propositions des partis et le caractère définitif de certains articles considérés comme irréversibles».

Une autre députée trouve que le projet est venu renforcer les aspirations du peuple algérien pour un avenir meilleur par une rupture définitive visant l'édification d'une Algérie nouvelle.

Lors de la séance d'aujourd'hui, jeudi, il sera procédé à la présentation du projet portant révision de la Constitution par le représentant du gouvernement ainsi que du rapport de la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'APN, avant de procéder au vote.

Le projet de révision de la Constitution correspond à l'un des principaux engagements politiques dans le programme électoral du président de la République.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Risque de rebond des l'épidémie avec la rentrée sociale et l'arrivée de l'hiver Benbouzid avertit contre le relâchement des mesures barrières

Dans les supérettes, les marchés, les plages et les aires de jeux, les gens oublient souvent de faire attention aux gestes barrières anti-Covid-19. Ils ont tendance, aussi, à se regrouper en famille et entre amis durant les soirées d'été et les week-ends sans se soucier des règles de sécurité. Suite à ce constat, plus ou moins préoccupant, depuis le début du déconfinement partiel et la reprise des marchés et des différentes activités, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a mis en garde, hier, dans une déclaration à la presse à Alger, contre le relâchement.

La prudence est strictement nécessaire pour soutenir la situation épidémique qui s'est nettement améliorée, ces deux derniers mois. «L'Algérie affiche une relative stabilité du nombre de cas confirmés au Coronavirus durant les trois derniers mois par rap-



La production des premiers lots de vaccin a débuté, en attendant sa commercialisation prochainement. (Photo : D.R)

port au mois de juin où une hausse importante avait été enregistrée», a-t-il indiqué, invitant les citoyens «à respecter strictement les règles de prévention notamment à la veille de la rentrée sociale».

M. Benbouzid a réitéré l'impératif de «rester mobilisé à la veille de la rentrée sociale», mettant en garde les citoyens contre l'abandon des mesures barrières, s'adressant, particulièrement aux personnes récalcitrantes au port du masque en public et au respect de la distanciation physique contre le risque de rebondissement de la contagion du Covid-19. Le premier responsable du secteur de la santé dit confiant quant à la responsabilité citoyenne et collective des Algériens impliqués dans la lutte contre la propagation du Coronavirus qui sévit depuis presque sept mois. Il a salué le courage et le dévouement des soignants

au front depuis le début de la pandémie, déplorant surtout les pertes enregistrées dans les rangs des professionnels de la santé. Leur combat acharné contre ce virus et «la prise de conscience au sein de la société en dépit des comportements de certains citoyens n'ayant pas respecté les mesures de prévention outre la conjugaison des efforts des autres secteurs ont contribué à la baisse relative des cas d'atteinte au nouveau Coronavirus».

Ce résultat ne signifie pas, toutefois, que la pandémie de Coronavirus a disparu ou vaincu, bien au contraire le virus est toujours virulent et circule activement. La société doit coexister avec ce virus pour assurer un retour à la normale notamment avec l'avènement de l'hiver et de la rentrée sociale», a-t-il indiqué. Dans cette conjoncture exceptionnelle, la vigilance et la prudence sont de mise, notamment, avec l'arrivée

de l'hiver, de la grippe saisonnière, du rhume et de la gastroentérite. M. Benbouzid a mis l'accent sur l'importance de respecter la saisonnalité pour éviter un rebondissement du nombre de contamination au Covid-19 et une panique généralisée, estimant que «la stabilité en termes de nombre de cas confirmés a impacté le taux d'occupation des lits au niveaux des hôpitaux dont le nombre de lits occupés ne dépasse actuellement pas les 4.000 lits par rapport au nombre mobilisé par les pouvoirs publics (20.000 lits) à travers l'ensemble du territoire national», a-t-il précisé.

En attendant l'achat d'un vaccin anti-Covid-19, les citoyens et les institutions ou les autorités doivent obéir strictement aux mesures de sécurité et de prévention pour endiguer la progression de la pandémie. Pour rappel, l'Algérie a négocié avec la Russie l'éventuel achat du vaccin «Sputnik V», si les essais s'avèrent concluants. C'est d'ailleurs, ce qu'ont annoncé les chercheurs russes qui ont annoncé la fiabilité de ce vaccin, également, plébiscité par le magazine scientifique britannique «Lancet».

Le vaccin russe «Sputnik V» semble être de bon augure pour les pays qui se sont déjà inscrits sur la liste des acquéreurs. L'Algérie en référence. D'ailleurs, la production des premiers lots de vaccin a débuté, en attendant sa commercialisation prochainement.

Samira Takharboucht

BRÈVE

Alger-Intempéries

Un programme spécial de sécurité mis sur pied

Les services de Sûreté de wilaya d'Alger ont tracé un programme spécial de sécurité applicable au niveau des routes et quartiers en vue de décongestionner les axes ayant connu des embouteillages plus denses du fait des dernières intempéries sur la capitale, a indiqué la Sûreté de wilaya mardi dans un communiqué. Les mêmes services «œuvrent, depuis le début des chutes de pluies, à assurer la fluidité de la circulation», en intensifiant les patrouilles motorisées au niveau des axes principaux et secondaires, et au moyen de scooters et motos à l'intérieur des zones urbaines et en périphérie. Les éléments de la Police s'emploient à faire évacuer la bande prévue pour les cas d'urgences, et les unités opérationnelles interviennent instantanément dans les cas de véhicules en panne, a précisé la même source. Les services de Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement signalent tout embouteillage résultant des avaloirs obstrués entravant ou bloquant carrément la circulation.

Agence

Tribunal de Sidi M'Hamed (Alger) Tliba et les deux fils de Djamel Ould Abbès condamnés à de la prison ferme

Le tribunal de Sidi M'Hamed d'Alger a rendu, hier mercredi, son verdict dans l'affaire de l'ancien député d'Annaba, Baha Eddine Tliba et les deux fils de Djamel Ould Abbès, l'ancien secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), El Wafi (en fuite) et Mahdi Iskander, poursuivis pour des chefs d'inculpation liés à la corruption ainsi que leurs implications dans la vente de sièges de députés à l'APN aux dernières élections législatives de 2017. Le Tribunal de Sidi M'Hamed a condamné à une peine de prison ferme de 8 ans, assortie d'une amende de 8 millions de DA l'ancien parlementaire, Baha Eddine Tliba, poursuivi dans plusieurs affaires de corruption dont infraction à la réglementation de change et des mouvements des capitaux de et vers l'étranger. La même peine a été prononcée à l'encontre de Mahdi Iskander Ould Abbès, fils de l'ancien SG du parti Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès. Le même tribunal a prononcé une peine de 20 ans de prison ferme

à l'encontre de l'autre fils de Djamel Ould Abbès, El Ouafi (en fuite), contre lequel un mandat d'arrêt international a été émis pour les mêmes chefs d'inculpation, en sus de l'obtention d'indus avantages.

Bouchenak Kheladi, coordinateur des listes électorales pour les législatives 2017 au FLN, poursuivi pour les mêmes accusations, en sus de l'abus de pouvoir, a, quant à lui, été acquitté. Alors que Habchi Mohamed, également poursuivi dans cette affaire a, quant à lui, été acquitté. Mercredi dernier, le procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed d'Alger avait requis une peine de 10 ans de prison et une amende de 8 millions de dinars contre l'ancien député du FLN, Baha Eddine Tliba.

La même peine de réclusion a été requise contre un des deux fils de l'ancien secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbès, Mahdi Iskander qui a comparu dans l'affaire de financement oc-

culte des listes électorales des législatives de 2017 et de blanchiment d'argent. Le parquet du tribunal de Sidi M'Hamed d'Alger a également requis une peine, maximale de 20 ans de prison à l'encontre de l'autre fils de l'ancien SG du FLN qui est toujours en fuite, et 7 ans de prison ferme et une amende d'un (01) million de DA contre Bouchenak Kheladi, ainsi que 3 ans de prison ferme et 1 million de DA d'amende contre Habchi Mohamed. L'ancien parlementaire, Baha Eddine Tliba a été, pour rappel, placé sous mandat de dépôt à la prison d'El Harrach en octobre 2019. Il est accusé notamment de blanchiment d'argent et financement occulte de partis politiques et achat de voix lors des élections législatives de 2017. En septembre 2019, l'Assemblée populaire nationale (APN) avait voté, lors d'une séance à huis clos, la levée de l'immunité parlementaire de Baha Eddine Tliba, suite à une demande du ministre de la Justice, Garde des Sceaux.

Rabah Mokhtari

PANDÉMIE

Soignants emportés par le Coronavirus

Près de 100 professionnels écédés

Au front depuis le début de la pandémie du nouveau Coronavirus, le personnel soignant a payé de sa vie son engagement. Le nombre des professionnels de la santé décédés durant l'exercice de leur travail est estimé à près de 100, alors que le nombre de contaminés au Covid-19 au sein de cette société a dépassé 4.000 cas, a fait état hier, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau Coronavirus, Dr. Djamel Fourar. Des pertes que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abderrahmane Benbouzid a déploré ces pertes, exprimant son soutien indéfectible aux familles des victimes et sa solidarité au personnel soignant mobilisé dans la lutte contre le nouveau Coronavirus qui sévit depuis plus de six mois. Lors de la présentation du bilan quotidien de la situation pandémique, avant-hier, Dr Fourar est revenu sur les chiffres de contaminations au Covid-19 et de décès enregistrés dans le secteur de la santé, déplorant la perte de «plus de 69 travailleurs et 4.025 autres contaminés à la Covid-19», a-t-il déclaré. De leur côté, les cadres du secteur ont, également, regretté la perte de leurs collègues et partenaires du combat contre la propagation du covid-19. Ils ont imputé ces pertes aux «comportements irresponsables de certains citoyens qui ne respectent pas les règles de prévention». Ils ont pointé du doigt l'indiscipline des personnes qui refusent de se conformer aux mesures barrières mettant en danger la vie d'autrui, notamment, du personnel de la santé, le plus exposé au risque de contamination. Dans cette détresse, ils ont appelé les citoyens à respecter nécessairement et strictement les règles sanitaires après la décision du déconfinement partiel suivant la réouverture des mosquées, des plages et des espaces communs, et ce, afin d'éviter la propagation de cette pandémie. «Le secteur de la santé a perdu près de 100 employés, tous corps confondus, contaminés par la Covid-19 lors de leur présence sur la ligne de front pour prendre en charge les patients», a précisé le premier responsable du secteur qui s'est référé au dernier bilan de son département. «Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 46938, dont 285 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1.571 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 33.183», a relevé la même source, qui a invité les citoyens à respecter les règles de sécurité afin d'endiguer la progression de la pandémie et gagner la bataille en attendant l'arrivée du vaccin anti-Covid-19.

Samira Takharboucht

Sider-Ferrovial Une gestion persistante dans le flou

«L'intégration du savoir-faire et la maîtrise du transfert de technologie par les jeunes cadres constituent une nécessité urgente dans le processus d'édification d'une véritable industrie algérienne». Tout a été dit dans ces propos tenus par le ministre de l'Industrie Ferhat Aït Ali Braham. C'était ce dernier mardi lors de la conférence de presse qu'il a animée à Annaba. Des propos qui n'ont pas eu d'échos à la mesure de leur importance.

C'est dire que la communication gagnerait à être mieux maîtrisée pour avancer dans l'intégration du savoir-faire. Pour également prétendre peaufiner le transfert de technologie par les jeunes cadres maintes fois souligné par les responsables. Cette démarche serait d'autant plus renforcée, que des milliers de jeunes accéderont à des emplois décents et seront moins tentés par des aventures périlleuses, que les efforts des travail les inégalités sociales, les disparités spatiales entre les villes et les campagnes, les zones urbaines et périurbaines seront éliminées et l'équité renforcée pour constituer une nécessité urgente dans le processus d'édification d'une véritable industrie algérienne», telle est, en tout cas, l'interprétation à accorder à la déclaration faite de dernier mardi à Annaba par le ministre de l'Industrie.

«Je valorise la maîtrise des nouvelles technologies industrielles et la maintenance observée chez les jeunes cadres des entreprises Cital et Ferrovial et de plusieurs autres filières industrielles du



■ Malgré leur bonne volonté, les cadres dirigeants de ces trois institutions économiques ont beaucoup de travail qui les attend. (Photo : D.R)

pays», a-t-il soutenu. Il s'était exprimé lors de la conférence de presse qu'il a animée au siège de l'entreprise Cital d'assemblage et de maintenance des rames de tramway.

Au deuxième jour de sa visite de travail et d'inspection à Annaba. Le ministre a soulevé, parfois, implicitement la question de la rationalité dans les engagements à consentir et des efforts importants, en termes d'investissements et de réformes structurantes pour le secteur à préparer. S'agit-il de celui à lancer en étroite collaboration avec le privé qui permettra aux jeunes de recevoir des formations dans le cadre du modèle de formation école-entreprise, financée par l'Etat à côté d'autres initiatives développées avec le secteur privé. Ces efforts seront accompagnés de la finalisation de centres sectoriels de formation professionnelle aux métiers ferroviaires, mécanique du machi-

nisme agricole et de la maîtrise énergétique, réalisés aussi en parfaite synergie avec les activités de Cital et Ferrovial et sidérurgique. «Ces efforts renseignent sur l'option vigoureuse prise pour mieux préparer la jeunesse aux réalités du marché du travail» a affirmé un des membres de la délégation ministérielle. Il a évité d'aborder la question de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur.

Ils sont tous deux orientés vers les filières professionnelles spécialisées et vers les sciences et techniques, délivrant des enseignements plus centrés vers les besoins de l'économie nationale. Ce qui consolide le programme de renforcement des capacités pédagogiques des différentes universités algériennes. Au nombre de celles-ci, il y a celles concernées par des opérations de réhabilitations que, profitant de la conférence de presse, le ministre a superficiellement abordées

dans les réponses qu'il a données portant sur des investissements dans la construction, les équipements, la réalisation de blocs scientifiques et technologiques et autres. Il faut dire que les échos des déclarations du ministre de l'industrie ont été nombreux. Ils ont quelque peu réduit l'impact du boycott de la couverture de la visite ministérielle par certains journaux dans les écrits sont dérangeants.

Il faut préciser que, concomitamment à la relance des activités du Haut-Fourneau prévue pour le 15 septembre prochain, d'autres faits en étroite relation avec le lancement de l'industrie locale, notamment la sidérurgie figurent au premier plan de l'actualité.

Il a été aussi question d'une importante expansion de la carte universitaire, d'apprentissage et professionnelle et que dans la perspective de la prochaine rentrée universitaire des mesures spécifiques à appliquer pour renforcer la formation initiale de développer la formation continue dans : «Nous voulons une université viable et stable qui promeut la qualité davantage orientée vers l'enseignement des sciences, du numérique et des technologies», a indiqué un des étudiants interrogé sur l'avenir des jeunes au pays.

En tout état de cause, malgré leur bonne volonté, les cadres dirigeants de ces trois institutions économiques ont beaucoup de travail qui les attend. Et ce n'est pas en appliquant un black-out total sur leurs activités qu'ils arriveront à réduire la pression et leur permettre d'aller vers la consécration. A l'extérieur, on les attend avec différents dossiers dont celui des 14 milliards de DA.

A. Djabali

ENERGIE

Contrats

Signature des contrats à 67 milliards de dinars avec les entreprises nationales

La compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, avait signé avant-hier à Alger, des contrats d'un montant global de 67 milliards de dinars, avec ses filiales ainsi que d'autres entreprises nationales et ce, dans le cadre du développement de champs gaziers et pétroliers à l'Ouest du pays. Lors de la cérémonie de signature des contrats, présidée par le P-dg de Sonatrach, Tewfik Hakkar, le Groupe public a confié à six (06) entreprises algériennes à savoir, Engcb, Sarpi, Engtp, Enac, Kanaghaz et Cosider Canalisations, la construction des réseaux de collecte et des lignes d'expéditions du projet de développement des champs gaziers du Sud-Ouest du pays et qui totalisent une longueur de plus de 700 km. A ce propos, M.Hakkar a fait savoir que «vu l'importance de ce projet, nous l'avons divisé en plusieurs projets pour permettre un gain de temps. L'autre objectif est d'assurer un plan de charge au profit des filiales de Sonatrach et des entreprises algériennes surtout après le contexte suscité par la crise sanitaire». Lors d'un point de presse en marge de cette cérémonie, le même responsable a ainsi indiqué, qu'une fois réceptionné, ce projet permettra d'assurer un apport de production de gaz estimé à 11 millions m³/jour à l'horizon 2022. Dans le même cadre, Sonatrach a signé avec le Groupement SARPI/SAFIR un contrat relatif au développement des champs pétroliers Ouest de Touat- Phase 2. Selon le P-dg de la compagnie nationale des hydrocarbures, ce projet permettra d'alimenter la raffinerie d'Adrar à raison de 6.000 barils/j de pétrole brut d'ici 2022. Un autre contrat a été signé, dans, avec Cosider Canalisations relatif à la mise en conformité des systèmes de détection/extinction et des réseaux anti-incendie des installations de transport de RTO «Zone d'Arzew». De plus, un contrat a été signé entre le Groupe Sonatrach et l'entreprise ENAC, concernant la fourniture, installation et mise en service de nouveaux systèmes de protection cathodique pour la nappe de canalisations (Hassi R'Mel - Arzew) de la région transport ouest «RTO». «Ces projets entrent dans le cadre des orientations du président de la République afin de développer et de soutenir les entreprises nationales en leur accordant la priorité dans les projets», a-t-il souligné ajoutant qu'il s'agit également de réduire le transfert de devises vers l'étranger. Selon M. Hakkar, ces projets pourront générer près de 3.000 postes d'emplois et soutiendront les capacités nationales de production de gaz. A noter que la conclusion de ces contrats intervient, selon les responsables du Groupe national, dans le cadre de la volonté de Sonatrach visant promouvoir le contenu local dans le développement de ses activités.

Manel Z.

Energie

Sonelgaz dévoile un nouveau système de gestion de l'électricité

Le Groupe Sonelgaz a annoncé avant-hier la mise au point d'un nouveau système de gestion de l'électricité devant entrer en exploitation l'été 2021, et ce, lors d'une visite de travail effectuée par le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar au niveau de Société de l'opérateur système, une filiale du groupe. A cette occasion, le ministre a écouté un exposé explicatif du fonctionnement de ce système, et ce, en présence du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour et le wali d'Alger, Youcef Chorfa.

Le système permettra, selon le DG la Société de l'opérateur système, Aimoud Aziz, de fournir des données précises et d'utiliser une nouvelle génération de technologie avancée ce qui donnera la possibilité de gérer les énergies renouvelables en sus de l'électricité. Après avoir indiqué que le système actuel comporte un réseau de six (06) centres de commandement chargés de gérer le système électrique, M. Aimoud, a mis l'accent sur la nécessité de les moderniser et les adapter aux nouveaux besoins notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables. Ainsi, cette opération nécessite la mise en place de nouveaux équipements, le recours aux services internet

pour l'échange d'informations et l'installation d'une base de données sécurisée garantissant l'échange d'information en temps réel, a ajouté le même responsable, faisant savoir que cette base de données permet de prévoir les risques et d'intervenir avant que le réseau électrique ne soit impacté.

L'opération de modernisation est à même d'élargir la capacité du système actuel jusqu'à l'année 2035, a affirmé le responsable. De son côté, le ministre de l'Energie a rappelé, à cette occasion, que l'Algérie avait atteint un taux de consommation et de distribution qui a nécessité la modernisation du système actuel, ajoutant que le secteur s'orientait en partenariat avec le secteur de Transition énergétique vers l'exploitation des énergies renouvelables dans la production de l'électricité. Les capacités de production nationale en électricité, de 17.000 Mégawatts, suffisent pour couvrir l'ensemble des besoins nationaux même en période de pic jusqu'à 2030, a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que Sonelgaz avait reçu des instructions pour raccorder en électricité les zones d'ombre, soulignant que les dernières statistiques communiquées par le ministère de l'Intérieur font

état de 9.000 zones d'ombres dépourvues d'électricité et de gaz. Pour sa part, M. Chitour a mis l'accent sur l'impérative rationalisation de la consommation énergétique en vue d'écartier tout éventuel recours à la importation de carburants en 2021.

«Le pays est dans l'obligation d'atteindre 50% de consommation des énergies renouvelables d'ici 2030, ce qui requiert toute une préparation pour cette transition en passant par la modernisation des systèmes et équipements et l'introduction des énergies renouvelables dans les programmes scolaires», a-t-il souligné. Cette opération doit être encadrée, cependant, poursuit-il par des textes réglementaires, soumise à l'étude et vulgarisée pour les citoyens afin d'aboutir à des lois appropriées. Selon lui, la transition énergétique requiert «une révision et une étude rigoureuse des prix des énergies», d'où l'impératif de mettre en place des mesures de subvention au profit des franges vulnérables en les obligeant, bien entendu, à éviter le gaspillage et en imposant des tarifs abordables pour les catégories aisées. Comme il faudra, ajoute-t-il, fixer des tarifications en fonction des types de ménages, de groupements, de véhicules etc.

Manel Z.

INFOS

CNDH Appel à accorder davantage d'intérêt à l'alphabétisation

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé, lundi dans un communiqué à la veille de la Journée internationale de l'alphabétisation célébrée le 8 septembre de chaque année, à accorder davantage d'intérêt à l'alphabétisation.

Le CNDH a appelé le Gouvernement à «soutenir les efforts de mise en œuvre et de consécration des 17 objectifs de développement durable (ODD 2020-2030), notamment le 4e objectif qui appelle les Etats à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie».

Dans ce cadre, le Conseil a appelé la société civile à «mener des campagnes organisées et continues pour sensibiliser toutes les catégories de la société qui n'ont pas bénéficié d'enseignement primaire à rejoindre les centres l'alphabétisation».

«Compte tenu de la situation sanitaire cette année qui a imposé la fermeture des écoles et la suspension des cours et des centres l'alphabétisme du fait de la Covid-19, le CNDH a mis l'accent sur la nécessité de «trouver les meilleurs moyens pour assurer une reprise des cours d'alphabétisation tout en respectant les mesures sanitaires».

Après avoir rappelé que l'Algérie avait déployé depuis l'indépendance de grands efforts dans le domaine de la vulgarisation de l'enseignement en général notamment à travers l'élaboration de politiques d'alphabétisation, le CNDH a estimé que «l'alphabétisation est une question de dignité humaine et de respect des droits de l'homme».

Agence

Poursuite des interventions pour rouvrir les routes et tunnels inondés

Les services de la Protection civile poursuivent les opérations d'intervention pour la réouverture des routes coupées et tunnels inondés par les eaux de pluie, suite aux intempéries enregistrées durant les dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris mardi auprès du chargé de communication à la Protection civile, le lieutenant Khaled Benkhalfallah. Les équipes de la Protection civile sont encore mobilisées au niveau de 10 points situés au niveau des communes de Sidi M'hamed, Bir Mourad Raïs, Gué de Constantine, Chéraga et Hussein Dey pour rouvrir les routes et tunnels inondés par les fortes précipitations enregistrées la nuit de lundi à mardi à Alger, causant une congestion routière au niveau de plusieurs voies, a précisé M. Benkhalfallah.

A Alger, les mêmes services n'ont enregistré, jusqu'à présent, aucune perte humaine, ni de dégâts matériels importants, en particulier au niveau des communes abritant d'anciennes bâtisses, a-t-il ajouté.

Agence

Relizane

Vaste campagne de curage des caniveaux lancée



La Direction des travaux publics de Relizane a lancé une vaste opération de curage des caniveaux, des fossés et des avaloirs longeant la RN-4, dans la commune d'El Matmar. Avant-hier, les équipes de la DTP de Relizane se sont attelées à curer et à assainir le caniveau longeant la RN-4, à hauteur du village El Morsli.

Construit pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales vers l'oued Mina, ce caniveau s'est malheureusement transformé à plusieurs endroits en poubelle à ciel ouvert. Des citoyens insouciants y jettent des bouteilles en plastique et autres débris. «Ceux qui réclament le curage des regards et des caniveaux sont parfois eux-mêmes, par incivisme, à l'origine de leur obstruction», a déploré un élu à l'APC d'El Matmar. Cet endroit est l'un des points noirs qui connaissent, chaque hiver, des débordements des eaux pluviales provoquant des inondations et causant la fermeture de la RN-4 à la circulation routière. Pour sa part, le service nettoyage et hy-

giène de la commune qui sait combien les inondations sont fréquentes dans plusieurs quartiers de la municipalité en saison de pluies, s'apprête à lancer une opération de curage des caniveaux se trouvant à l'intérieur des villages. L'année dernière, l'APC a fait appel à des associations locales pour assister ses équipes de nettoyage dans le curage des caniveaux et des cours d'eau, avant l'arrivée de la saison des pluies. En outre, l'exécutif communal se dit prêt à prêter main forte, avec les moyens logistiques de la commune, à tout village souhaitant organiser un volontariat de nettoyage.

N. Malik

Aïn Beïda (Oum El Bouaghi)

Saisie de plus de 4.500 bouteilles de boissons alcoolisées



Dans le cadre du programme d'action de lutte contre la prolifération des commerces illicites de boissons alcoolisées, nous apprenons que les services de la Sûreté de daïra d'Aïn Beïda ont récemment mis la main sur une quantité de boissons alcoolisées de différentes natures et contenances de marque locale et étrangère. Après exploitation des informations faisant état que 2 individus utilisaient leur domicile pour la vente et le stockage des bouteilles de spiritueux dans un quartier sis dans la même ville, les policiers qui ont procédé à la perquisition du lieu en question après s'être délivré une autorisation, ont découvert pas moins de 4.526 bouteilles de spiritueux et une somme de

1.171.620 DA et ont arrêté les 2 vendeurs âgés de 34 et 44 ans. Les deux mis en causes ont été présentés le 6/9/2020 devant le tribunal d'Aïn Beïda pour vente de boissons alcoolisées sans aucune autorisation. De leur côté, les policiers de la Sûreté de daïra d'Aïn Kercha, lors d'un barrage de contrôle dressé à l'entrée de la ville d'Aïn Kercha, ont arrêté 3 narcotrafiquants âgés de 21 et 41 ans à bord d'un taxi de service, en possession 85 comprimés de psychotropes de marque Extasy. Les 3 dealers ont été présentés le 6/9/2020 devant les instances judiciaires pour «détenation et commercialisation de drogue».

A.Remache

Alger : démantèlement d'une bande de malfaiteurs activant sur les réseaux sociaux



La brigade criminelle de la circonscription centre de la Police judiciaire relevant de la Sûreté d'Alger a démantelé une bande de malfaiteurs et arrêté deux mis en cause, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services. Ce groupe, «se servait des réseaux sociaux pour escroquer ses victimes et les voler sous menace d'armes blanches prohibées», note-t-on de même source.

(Photo > D.R.)

INFOS EXPRESS

Alger-Intempéries

Un programme spécial de sécurité mis sur pied



Les services de Sûreté de wilaya d'Alger ont tracé un programme spécial de sécurité applicable au niveau des routes et quartiers en vue de décongestionner les axes ayant connu des embouteillages plus denses du fait des dernières intempéries sur la capitale, a indiqué la Sûreté de wilaya mardi dans un communiqué.

Les mêmes services «œuvrent, depuis le début des chutes de pluies, à assurer la fluidité de la circulation», en intensifiant les patrouilles motorisées au niveau des axes principaux et secondaires, et au moyen de scooters et motos à l'intérieur des zones urbaines et en périphérie.

Les éléments de la Police s'emploient à faire évacuer la bande prévue pour les cas d'urgences, et les unités opérationnelles interviennent instantanément dans les cas de véhicules en panne, a précisé la même source.

Les services de Police de l'urbanisme et de la Protection de l'environnement signalent tout embouteillage résultant des avaloirs obstrués entravant ou bloquant carrément la circulation.

Par ailleurs, les différents services de Sûreté de wilaya d'Alger ont intensifié leurs activités de sensibilisation au profit des conducteurs de véhicules, leur rappelant les recommandations relatives au respect du code de la route et aux précautions à observer en cas d'intempéries.

Les mêmes services rappellent le numéro vert 1548 et celui de secours 17 mis à la disposition des citoyens pour recevoir tout signalement 24h/24h.

Agence

Sahara occidental

L'Observatoire WSRW appelle à la libération «immédiate» des prisonniers de Gdeim Izik



■ L'ancien chef du Comité des Nations unies sur la détention arbitraire, Mads Andeneas, a estimé que la détention du groupe des prisonniers politiques de Gdeim Izik était «arbitraire». (Photo : D.R.)

L'Observatoire «Western Sahara Resource Watch» (WSRW) a appelé mardi à la libération «immédiate et inconditionnelle» des prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik, arrêtés en 2010 pour avoir contesté l'exclusion socioéconomique des sahraouis dans les territoires occupés.

«**E**n novembre 2020 (...) le groupe de Gdeim Izik aura passé 10 ans dans les prisons marocaines.

En prévision du prochain anniversaire, WSRW appelle à la libération immédiate et inconditionnelle de ces prisonniers politiques», écrit l'ONG dans son appel, accompagné de photos et biographies des détenus. «Ces hommes n'ont fait que défendre pacifiquement leurs droits humains fondamentaux. Ils ont passé 10 ans de leur vie emprisonnés sur la base de procès qui ne respectaient pas les règles internationales les plus élémentaires», s'indigne la présidente de WSRW, Sylvia Valentin, citée dans le communiqué.

Le 8 novembre 2010, l'armée et la police marocaines ont brutalement démolé un camp pacifique de manifestants, où plus de 10.000 Sahraouis s'étaient rassemblés pour protester contre leur exclusion socio-économique dans leur propre pays, sous occupation marocaine. L'emplacement du camp était sur un site appelé Gdeim Izik, une zone désertique à l'extérieur de la ville de Laayoune occupée.

Un groupe de 25 hommes a été arrêté pour leur participation supposée à l'organisation du camp de protestataires. Après deux ans et demi de détention arbitraire, ils ont été condamnés en février 2013 par un tribunal militaire marocain, la plupart à des peines allant de 20 ans à perpétuité.

Parmi les personnes arrêtées figuraient des défenseurs des droits humains du Sahara Occidental. L'un d'eux est le se-

crétaire général d'un groupe sahraoui qui observe et documente l'implication étrangère dans le pillage illégal du territoire par le Maroc. La principale preuve pénale utilisée contre les militants incarcérés consistait en des aveux signés sous la torture.

Le verdict rendu a fait l'objet d'un appel devant la Cour de cassation marocaine estimant que la cour ne pouvait condamner ce groupe de militants uniquement sur la base d'aveux. Quatre ans plus tard, en 2017, l'affaire a donc été rejugée devant un tribunal civil, les peines étant majoritairement confirmées, et les aveux signés sous la torture étant réutilisés comme principales preuves pénales.

L'affaire a donc de nouveau fait l'objet d'un appel devant la Cour de cassation marocaine qui n'a pas encore rendu de décision. Aujourd'hui, 19 des 25 sont toujours en prison.

La détention arbitraire des prisonniers de Gdeim Izik a été traitée, entre autres, dans une communication publiée par les procédures spéciales des Nations Unies le 20 juillet 2017 (AL 3 mars 2017), signée par le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, le Rapporteur spécial sur la liberté d'Expression, le Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'homme, le Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats et le Rapporteur spécial sur la torture, soulignant que le groupe de défenseurs des droits de l'homme sahraouis avait été arrêté et détenu en raison de leur liberté d'expression et de leur liberté de réunion dans le camp de Gdeim Izik. L'ancien chef du Comité des Nations unies sur la détention arbitraire, Mads Andeneas, avait estimé en 2017 que la détention du groupe de Gdeim Izik était «arbitraire» relevant que les prisonniers sahraouis ont été «victime d'enlèvements ou d'arrestations impliquant la torture ou des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants».

Mads Andeneas s'est indigné du «traitement illégal de ce groupe» qui s'est poursuivi pendant leur détention. «Leur condamnation n'était pas fondée sur

des preuves matérielles pénales suffisantes», a-t-il, alors, déploré.

Les détenus sahraouis de Gdiem Izik observent une grève de la faim

Les détenus politiques sahraouis de la prison centrale de Kenitra et de la prison locale, Tiflet 2, ont observé vendredi une grève de la faim de 48 heures en solidarité avec leur compagnon Ahmed Elbachir Ahmed Esbaai, président honoraire de l'Association sahraouie de protection des prisonniers politiques, qui a été victime d'une négligence médicale.

«Les prisonniers sahraouis (groupe Gdiem Izik) Abdullah Elwali Ahmed Ramdan leKhfawni, Mohamed Lamine Abdin Hadi, Elbachir Elaabed Mehdar Khada et Muhammad Hassana Ahmed Salem Bourial, ont entamé vendredi une grève de la faim de 48 heures en signe de solidarité avec leur collègue prisonnier politique Sahraoui, Ahmed Esbaai, qui a subi une nouvelle crise cardiaque résultant de la négligence délibérée de son état de santé», a indiqué la Ligue de protection des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines dans un communiqué.

Cette démarche de solidarité a été engagée pour protester également contre «la politique d'indifférence» et de négligence médicale délibérée, dont ils font l'objet depuis leur arrestation arbitraire fin 2010, suite au démantèlement brutal du campement des Sahraouis à Gdeim Izik proche de la ville occupée de Laayoune.

La Ligue a déploré la persistance de la négligence médicale, évoquant des raisons politiques qui sont à l'origine des représailles de l'administration générale des prisons marocaines.

Cette administration continue de «priver les prisonniers politiques sahraouis de leur droit aux soins médicaux et aux traitements», s'est indigné la ligue, dénonçant les restrictions systématiques et les conditions de détention difficiles, y compris les risques de contamination au Coronavirus.

Présidentielle aux Etats-Unis Le ton monte entre Trump et Biden

Donald Trump et son rival démocrate Joe Biden ont échangé de vives critiques lundi en entrant dans la dernière étape de la campagne pour la présidentielle américaine, qui se joue dans un pays à vif. En ce jour de fête du Travail, ouvrant traditionnellement la dernière phase, intense, des présidentielles, le candidat démocrate à la Maison Blanche, sa colistière Kamala Harris et le bras droit de Donald Trump, Mike Pence, se sont rendus dans deux Etats appelés à jouer un rôle clé le 3 novembre : le Wisconsin et la Pennsylvanie.

Comme s'il ne voulait pas rester sur la touche, le tempétueux dirigeant républicain, devancé par Joe Biden dans les sondages a, lui, convoqué par surprise une conférence de presse à la Maison Blanche. Frappés par la pandémie de Covid-19 qui a fait plus de 185.000 morts et mis l'économie à genoux, les Etats-Unis sont aussi secoués par un mouvement historique de protestation contre le racisme et les violences policières, qui dégénère parfois en émeutes, et par des manifestations pro-Trump, comme celle organisée lundi à Portland, dans l'Oregon, où plus de 300 véhicules ont défilé.

Un cocktail potentiellement explosif, comme lors de récents rassemblements endeuillés par des tirs, à Portland et Kenosha dans le Wisconsin.

Tous les coups sont permis

Dans ce contexte, Donald Trump a fait du rétablissement de «la loi et l'ordre» le cœur de son message de campagne. «Biden veut livrer notre pays au virus, il veut livrer nos familles aux violentes hordes d'extrême gauche et nos emplois à la Chine», a-t-il encore lancé lundi. En faisant miroiter l'arrivée d'un vaccin contre le nouveau coronavirus et un rebond «fantastique» de l'économie juste avant l'élection, le Président américain a aussi mis en garde contre Joe Biden et «les démocrates radicaux» qui feraient «immédiatement s'effondrer l'économie». Il a accusé son rival et sa colistière Kamala Harris de politiser la recherche d'un vaccin contre le Covid-19, après que cette dernière a affirmé qu'elle ne «croirait pas» la seule parole du Républicain. «La Chine profite des gens stupides, et Biden est quelqu'un de stupide», a aussi déclaré le 45e président des Etats-Unis. Soulignant ses liens avec les syndicats, rappelant ses origines modestes, Joe Biden s'est lui rendu lundi en Pennsylvanie pour rencontrer des dirigeants syndicaux, dont le président de la plus grande fédération américaine AFL-CIO, Richard Trumka. Donald Trump «a été trop lâche pour s'attaquer au Covid» car il craignait une chute de la Bourse, a accusé l'ancien bras droit de Barack Obama. Alors que la mobilisation des ouvriers, que le milliardaire républicain avait largement séduits en 2016, sera clé le 3 novembre, il a ajouté que la présidence Trump avait surtout bénéficié à «ses amis riches». Si la campagne s'intensifie, elle reste loin du rythme frénétique traditionnel à cette période. Après des mois de confinement puis de déplacements très limités, l'agenda sur le terrain de l'ancien vice-président de Barack Obama, 77 ans, reste plus léger que celui de Donald Trump qui, à 74 ans, organise des discours en plein air devant des centaines de partisans et répond bien plus souvent, comme lundi, aux questions des journalistes.

INFO EXPRESS

Tamanrasset Mustapha Koriche prend officiellement ses fonctions à la tête de la wilaya

M. Mustapha Koriche a pris officiellement ses fonctions à la tête de la wilaya de Tamanrasset, lors d'une cérémonie tenue mardi au siège de la wilaya. La cérémonie de passation de pouvoirs entre M. Koriche et M. Djillali Doumi (wali sortant) s'est déroulée en présence des autorités et élus locaux et de représentants de la société civile. S'exprimant à cette occasion, le nouveau wali de Tamanrasset a assuré qu'il œuvrera à la poursuite de l'effort de développement de la wilaya, avec l'implication de toutes les parties qu'il a d'ailleurs invitées à l'aider à la concrétisation des objectifs escomptés. Lors de la même cérémonie, ont été installés dans leurs nouvelles fonctions M. M. Saâd Chennouf et Brahim Amid, à la tête des wilayas déléguées d'In-Salah et In-Guezzam respectivement.

R.R

Fuite de l'oléoduc OK1

Une délégation du ministère de l'Energie sur place

Cette visite a pour objectif de «s'enquérir de la situation et de la mise en œuvre des mesures prises par Sonatrach et les autorités afin de remédier aux dégâts de l'incident», enregistré au niveau de l'oléoduc OK1 à Oued Itel, localité d'Oum Touyou (wilaya d'El Oued) reliant Haouh El Hamra (Hassi Messaoud) à Skikda, précise le communiqué.

A rappeler que deux fuites sont survenues au niveau de l'oléoduc OK1 en raison de la crue qui s'est déclenchée suite à une forte précipitation en amont.

La première fuite a été enregistrée à la sortie de la station de pompage SP2 à Djamaa, dans la commune d'El-Oued, point 190 + 200 (PK), tandis que la deuxième fuite a été enregistrée au point PK 263 dans la région d'Oum Touyou, dans la wilaya déléguée d'El-M'gheir. Après les mesures prises par Sonatrach, le pompage du pétrole brut à partir de Haouh El Hamra vers la raffinerie de Skikda a repris lundi et s'est déroulée avec succès, à la fin de l'opération de maintenance de la partie endommagée et la remise en service des quatre stations de pompage, avait annoncé Sonatrach.

Fuite de l'oléoduc OK1 à El-Oued : aucun impact sur les eaux sous-terraines

Aucun impact n'a été enregistré sur les eaux sous-terraines à ce jour suite à la fuite au niveau de l'oléoduc OK1 à El-Oued, a assuré mardi à Alger le P-dg de Sonatrach, Tewfik Hakkar. Lors d'un point de presse



Une délégation de haut niveau du ministère de l'Energie s'est déplacée mercredi au niveau du site de la fuite de pétrole survenue jeudi au niveau de l'oléoduc OK1 à El Oued, a indiqué un communiqué du ministère.

en marge de la cérémonie de signature de plusieurs contrats entre Sonatrach et des entreprises algériennes, M. Hakkar a fait savoir que les eaux souterraines n'ont enregistré «aucun impact» à ce jour suite à la fuite au niveau de l'oléoduc OK1 à El-Oued, survenue jeudi dernier, et dont le pompage a repris depuis lundi matin.

«Nous allons suivre cette opération de façon régulière pendant une année afin d'assurer la sécurité des eaux et offrir le traitement nécessaire en cas d'impact», a-t-il souligné.

Selon M. Hakkar, «le pompage de pétrole brut a repris avant même la fin du délai prévu». Il a ainsi tenu à féliciter les équipes «qui ont travaillé sur place sans interruption, à leur tête un groupe de cadres de l'activité de transport par canalisation qui ont veillé sur

cette opération jusqu'à 72 heures de suite pour certains». «Aujourd'hui, tous les efforts sont concentrés dans le traitement des effets de cette fuite», a assuré le P-dg de Sonatrach, indiquant que des équipes ont été dépêchées pour contenir les effets de ces fuites sur près de 30 km.

«Nous travaillons au suivi de ces fuites et leur absorption via les outils et capacités que nous avons déployés sur place. Il s'agira par la suite de traiter ces effets grâce aux produits chimiques nécessaires», a-t-il expliqué.

Depuis le début de la fuite, d'importants moyens et filiales du Groupe ont été mobilisés pour l'absorption et l'aspiration des eaux polluées le long de l'oued, le traitement de toutes les flaques d'eau contaminées et le terrassement de

certaines tronçons qui feront l'objet de traitement par des unités spécialisées de l'entreprise.

De plus, M. Hakkar a fait savoir que les responsables de Sonatrach se rendront au nouveau sur place prochainement pour suivre les opérations en compagnie des autorités locales. Pour rappel, deux fuites sont survenues jeudi dernier au niveau du pipeline OK1 dans la région d'El Baaj (El Oued), reliant le bassin rouge (Hassi Messaoud) et Skikda.

La première fuite a été enregistrée à la sortie de la station de pompage SP2 à Djamaa, dans la commune d'El Oued, point 190 + 200 (PK), tandis que la deuxième fuite a été enregistrée au point PK 263 dans la région d'Al-Baaj, dans la wilaya déléguée d'El M'gheir.

R.R

Alger

Pluies orageuses sur plusieurs wilayas à partir de mercredi

Des averses de pluies orageuses accompagnées parfois de chutes de grêle, affecteront plusieurs wilayas du pays à partir de mercredi après-midi, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie (ONM).

Elles concerneront, du mercredi à 15h00 au jeudi à 6h00, les wilayas d'Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Médéa, Blida, Nord de Djelfa et M'sila.

Les quantités de pluie estimées varieront entre 20 et 30 mm, précise le BMS.

Les pluies affecteront, dans une seconde étape, les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Guelma, Souk Ahras, Constantine et Mila. La vali-



dité sera du mercredi à 21h00 au jeudi à 12h00, selon la même source qui signale que les quantités de pluie y seront estimées entre

20 et 40 mm. Les pluies seront accompagnées de rafales de vent sous orages, prévient encore le BMS.

R.R

Ministre des Ressources en eau

Inspection des travaux de réparation du collecteur d'Oued Kniss



Le ministre des Ressources en eau, Berraki Arezki, s'est rendu ce mardi, à Oued Kniss (Kouba), où un important collecteur d'assainissement a été endommagé, pour inspecter les travaux de réparation et de sécurité entamés par l'entreprise Cosider, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Berraki s'est rendu ce mardi matin, à Oued Kniss, Kouba (Alger-Centre) où un important collecteur d'assainissement a été endommagé, pour inspecter les travaux de réparation et de sécurité qui ont été, im-

médiatement entamés par l'entreprise nationale Cosider, réquisitionnée sous le sceau de l'urgence, a précisé le communiqué du ministère. Selon la même source, le collecteur, qui date de l'époque coloniale, a subi un affaissement sur son côté droit, provoquant ainsi un cratère de 4 mètres de profondeur. Celui-ci a été causé par d'importantes infiltrations d'eaux pluviales, suite aux pluies torrentielles survenues dans la capitale, la nuit du 7 au 8 septembre en cours.

R.R

Mots fléchés

Très mauvaise note Cité de Ch'timis		Epéiste A roder		Résille		Appartement de femmes Réviser		Engins en orbite
				Conviendras Armes à flèches				
Refusera à l'oral Pli de chair								
Virages sur la piste	Souffre-douleur Regardée de haut							
				Prise d'otage		Détiens		
Se montre hardi Nickel abrégé			Club espagnol de football A lui					
		Puissant pays Haut de chemise			Chiffre deux Bruit sec			
Découpage d'un film Matière scolaire						Un symbole pour Pascal		
			Arrêt en chemin					
Il est pris par le sauteur				Circonstance particulière				

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

I. Parc connu. II. Plante aquatique - Dépôt de fond. III. Référence - Ville de Belgique. IV. Vin italien - Points sur le i (de d. à g.). V. Ecluse - Difficile à avaler. VI. Préfixe - Avance - En tout. VII. Sorties - Ego. VIII. Gaines - Mal d'enfant. IX. Brames - Pièce d'accueil. X. Vitaux.

VERTICALEMENT

1. Travaille le cuivre. 2. Lignes de séisme. 3. Aille dehors - Transpires. 4. Anémie sans début ni fin - Tire. 5. Forme d'être - Lopins. 6. En foyer - Habitants - En site. 7. Oublie - Couleur de robe. 8. Partir - Partie de port. 9. Réfuter - En tombola. 10. Canines, molaires et incisives.

Mot mystère

- | | | |
|------------|-----------|---------|
| ABANDON | ISSUE | TONTON |
| APPARENTE | LIEN | TOUCHER |
| ATAVIQUE | MARATRE | TRIBU |
| BENI | MARIE | TRONC |
| ELOIGNE | NAISSANCE | TUTELLE |
| ENDOGAMIE | NEPOTISME | UNION |
| ENFANT | NEVEU | UTERINE |
| EPOUSER | NICHEE | VEUVAGE |
| EPOUX | NIECE | VEUVE |
| ETRANGERE | NOCES | VIDUITE |
| EXTRACTION | ONCLE | |
| FIANCE | ORIGINE | |
| FRERE | PHRATRIE | |
| HEREDITE | PRENOM | |
| HERITAGE | REJETON | |
| HERITIERE | REMARIAGE | |
| HOMME | REPUDIÉ | |
| ILLEGITIME | SOEUR | |
| INFANT | TIENS | |

C	U	T	E	R	I	N	E	G	A	V	U	E	V	O	E
F	I	A	N	C	E	H	E	R	E	D	I	T	E	E	G
T	N	A	F	N	I	E	E	I	R	T	A	R	H	P	A
N	O	T	E	J	E	R	X	R	L	E	L	C	N	O	I
E	C	E	I	N	R	I	T	T	I	S	S	U	E	U	R
R	E	H	C	U	O	T	R	U	R	T	I	E	N	S	A
E	S	L	E	U	Q	I	V	A	T	A	A	I	L	E	M
P	I	O	C	T	B	E	L	I	M	E	C	G	A	R	E
U	S	M	N	U	N	R	N	L	D	H	L	T	E	X	R
D	T	N	A	F	N	E	V	O	E	U	O	L	I	U	E
I	C	E	S	G	B	I	R	E	D	G	I	M	E	O	G
E	N	V	S	T	O	I	O	A	U	N	I	T	M	P	N
R	O	E	I	E	G	D	R	N	P	V	A	T	E	E	A
E	R	U	A	I	M	O	N	E	R	P	E	B	I	A	R
R	T	O	N	T	O	N	U	E	R	T	A	R	A	M	T
F	X	E	M	S	I	T	O	P	E	N	G	I	O	L	E

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Puisque la parole est issue du corps, elle n'y peut jamais.....»
Est-ce le mot :

A : Entrer ? B : Ecouter ? C : Arriver ?

(Marcus Français)

Solutions du numéro 509

Mots fléchés

Horizontalement :

L - T - O - P - LOGO - BELE - CANASSON - BOL - ROSIE - ATELIER - BE - USEE - G - SPA - TUTU - EPONGE - AM - RITE - STE - SIR - ROUEN - TEES - REE.

Verticalement :

L - B - B - E - S - LOCO - ESPRIT - GALA - POIRE - TON - TUANT - E - ARES - GERS - OBSOLETE - O - ESSIEU - SUR - PLOIE - TATEE - ENERGUMENE.

Mots croisés

Horizontalement :

HALEINES - AMALGAME - LAMINOIR - LIED - SEP - EGEEN - TE - BR - SAUTS - AIE - NNE - RETRACER - D - RANI - E - ITEM - NAP - EI - EPELA - RFA - USUS.

Verticalement :

HALLEBARDIER - AMAIGRIE - TIF - LAMEE - ETRE - A - ELIDES - RAME - IGN - NANAN - PU - NAOS - UNCINES - EMIETTEE - ALU - SERPES - REPAS.

Le mot manquant

«S'il y avait une seule vérité, on ne pourrait pas faire cent toiles sur le même thème.»

(Proverbe Pablo Picasso)

Mot mystère

EXULTATION

Programme

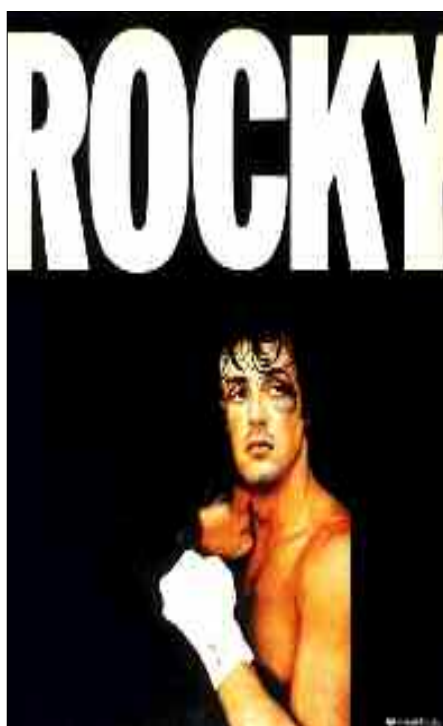
<p>TF1</p> <p>11.00 Les feux de l'amour 12.00 Journal 12.30 Reportages 13.25 Reportages faits divers 15.05 Vacances des familles nombreuses 16.50 Les docs du week-end 18.10 Nos chers voisins 17.50 50mn Inside 20.00 Journal 21.00 Météo 21.05 Grand Hôtel 23.45 Grand Hôtel</p>	<p>france 2</p> <p>10.10 Tout le monde veut prendre sa place 12.00 Le journal 13.30 Tout compte fait 13.50 Un mariage plus que parfait 14.00 La boutiques des secrets 16.30 La robe de ma vie 17.40 N'oubliez pas les paroles 18.45 Le journal 20.00 Image du Tour 20.45 Un si grand soleil 21.10 Envoyé spécial</p>	<p>M6</p> <p>09.10 Météo 10.10 Norbert, commis d'office 12.00 Cauchemar en cuisine 13.30 Cauchemar en cuisine 13.50 E=M6 spécial santé 14.55 Chasseurs d'appart' 16.35 E=M6 spécial santé 17.40 French in the City 18.45 Le journal 20.25 Scènes de ménages 22.45 Bull 23.00 Bull 22.30 Bull</p>	<p>france 3</p> <p>06.00 EuroNews 06.30 Boule et Bill 06.42 Ludo 07.09 Titeuf 07.40 Anatole Latuile 07.47 Les lapins crétiens : invasion 08.06 Raiponce : la série 08.20 Sept nains et moi 09.40 Les nouveaux nomades 11.20 Les grands du rire 11.25 Les carnets de Julie 11.55 Journal 12.20 Météo</p>	<p>12.25 Un livre toujours 13.55 Les grands du rire 14.15 Les carnets de Julie 15.15 Les carnets de Julie avec Thierry Marx 16.15 Trouvez l'intrus 17.10 Questions pour un champion 20.55 Météo des plages 22.35 Annie Cordy, une vie d'artiste 23.40 S'aimer en Guyane</p>
<p>TVSMONDE</p> <p>18.05 Matière grise 19.42 Tout le monde veut prendre sa place 20.00 Acoustic 20.30 Journal 21.00 Stupéfiant ! 23.08 Odysseus</p>	<p>W9</p> <p>13.10 Rosa 14.55 Rosa : wedding planneuse 16.30 Rosa : wedding planneuse 18.05 La petite histoire de France 20.00 Les 30 ans du Top 50 21.40 Les 30 ans du Top 50</p>	<p>CANAL+</p> <p>09.50 Babylon Berlin 10.00 Babylon Berlin 10.35 Babylon Berlin 12.45 Le cercle 13.45 Top 14 16.00 Ligue 1 Conforama 17.50 Canal Sports Club 19.00 Sport Reporter 20.05 D'après une histoire vraie 21.40 Message from the King</p>	<p>cine PREMIER</p> <p>18.09 Jeux de pouvoir 19.14 Cogan 20.30 En coulisses Ciné+ 20.35 Hollywood Live 20.50 Horse Soldiers 22.56 Le chant du loup</p>	<p>TMC</p> <p>11.00 Nos chers voisins 12.05 Hercule Poirot 14.05 Hercule Poirot 15.55 Hercule Poirot 17.00 Nos chers voisins 20.00 En attendant Noël 21.50 Noël à Disneyland</p>
<p>Direct8</p> <p>10.00 Direct Auto Express 11.00 Direct Auto Express 12.35 Quand ma vie bascule 14.20 Double visage 15.55 Meurtre à l'esprit 17.50 Salut les Terriens ! 20.00 Ahmed Sylla avec un grand A 21.45 Ahmed Sylla : la force comique</p>	<p>4</p> <p>11.50 Zouzous 14.45 Une saison au zoo 15.55 Zip Zip 17.40 Minikeums 18.40 Minikeums 20.15 JO Club 21.05 Les enfants de la télé 22.35 Deux olympiques 2018</p>	<p>cine FRISSE</p> <p>18.10 Le convoyeur 18.48 MR 73 19.58 Quentin Tarantino, le disciple de Hongkong 20.50 L'arme fatale 22.35 Rocky</p>	<p>france 5</p> <p>12.25 Vues d'en haut 14.00 L'aube des civilisations 14.55 Mexique sauvage 15.50 Les routes de l'impos-</p>	<p>EUROSPORT</p> <p>10.30 Thiem's 7 2020 13.30 Thiem's 7 2020 15.30 Aurillac / Bayonne 16.45 Agen / Montauban 17.55 Haugesund - Molde 20.00 Jeux olympiques : Home of the Olympics 20.30 Rosenborg - Strømsgodset</p>
			<p>arte</p> <p>18.45 Arte journal 19.05 sous les pavés de... 20.05 28 minutes samedi 20.50 Héliopolis, la cité solaire des pharaons</p>	

CHRONIK par Herbé

VENGEANCE

Parce que sa sœur a disparu sans laisser de traces à Los Angeles, Jacob King débarque de Cape Town dans la cité des anges pour la retrouver. Il ne lui faut guère de temps pour découvrir qu'elle est morte, assassinée et oubliée, comme tant d'autres avant elle. Jacob décide alors de retrouver la trace de ses assassins et de se venger... Avec une telle histoire, «Message from the King» s'affiche donc clairement comme un film de genre violent lorgnant du côté des années 1970, du «Get Carter» de Mike Hodges, des Dirty Harry et du «Hardcore» de Paul Schrader. Du cinéma de genre comme on les aime avec une petite singularité en plus : il est réalisé par Fabrice Du Welz, le cinéaste belge. Ici, le réalisateur débarque sur le projet sans être à l'origine du scénario mais s'en empare avec un amour du genre qui ne s'est jamais démenti. «Message from the King» n'échappe donc pas aux règles d'un revenge movie : ambiance glauque, violence sèche et désespoir latent sont au rendez-vous sous le soleil d'un Los Angeles, rendant l'atmosphère du film bien particulière. Car au-delà de la violence graphique, c'est une violence plus sourde qui parcourt le film. La violence d'une ville cosmopolite qui s'en prend aux plus faibles pour les broyer, les laissant mariner dans des motels miteux ou sur le plateau glacial d'une morgue. Le Los Angeles de «Message from the King» est une ville où il faut se méfier de tout le monde. Dans sa quête de vengeance, Jacob aura tout de même le temps de se lier avec Kelly, une mère célibataire venue du Nouveau-Mexique, à la merci de cette ville cruelle. Âpre et violent, le film bénéficie du regard inédit de Du Welz sur la ville de Los Angeles. Si «scénaristiquement», il reste classique dans son registre sans en bouleverser les codes, il n'en demeure pas moins un exercice de style viscéral et passionnant, écrivain idéal pour que Chadwick Boseman puisse démontrer toute l'étendue de son talent dans un rôle sombre et torturé, entouré par de sacrés seconds rôles. «Message from the King», implacable jusque dans son dénouement, est donc une jolie réussite de la part d'un cinéaste amoureux du genre, décidé à secouer son public quoiqu'il arrive...

Sélection



Ciné Premier - 22.35 Rocky

Drame de John G Avildsen

→ Propulsé challenger du champion du monde en titre, un boxeur malchanceux et à la dérive fait preuve d'un courage sans limites qui lui vaudra l'estime et la reconnaissance du public. Agé d'une trentaine d'années, Rocky Balboa est un boxeur de seconde zone qui vit dans un quartier pauvre de Philadelphie.

Ciné Premier - 20.50 Horse Soldiers

Film de guerre de Nicolai Fuglsig

→ Peu après le 11-Septembre, l'armée américaine envoie douze soldats, qui, aidés par des moudjahidin, effectuent une mission de représailles contre les talibans.



Ciné Frisson - 20.50 L'arme fatale

Film policier de Richard Donner

→ Deux policiers aux tempéraments opposés, un paisible père de famille et une tête brûlée déboussolée par la mort de sa femme, font équipe pour couper court au trafic de drogue de vétérans du Vietnam.



Livre

MALIKA BENDOUDA INSTALLE LA COMMISSION DE RÉFORME

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé, mardi à Alger, à l'installation de la commission chargée de la réforme du livre et de proposer des alternatives au service de l'industrie du livre en Algérie. Présidée par le romancier Ismaïl Yabriri, la commission se compose notamment de Omar Bousaha, enseignant universitaire, Djamel Yahiaoui, président du Centre national du livre (CNL), Hayet Gouni, directrice par intérim de la Bibliothèque nationale, Zoubida Maamria, écrivaine. M^{me} Malika Bendouda a déclaré dans son allocution que la mise en place de textes d'application liés au livre, figurait parmi les «priorités» de son département, soulignant la «nécessité d'établir dans de meilleurs délais un rapport préliminaire sur l'état des établissements sous tutelle en charge du livre». La ministre a rappelé les missions fondamentales de cette commission, qui consistent à «superviser et réformer les établissements et structures en charge du livre», appelant, à ce titre, ses membres à œuvrer à «converger les approches adaptées à la situation du livre en Algérie en s'appuyant sur les expériences antérieures». M^{me} Bendouda a rappelé, par ailleurs, avoir déjà coordonné une opération de soutien d'urgence qui allait bientôt démarrer au profit des libraires et des éditeurs en situation difficile, soulignant l'«importance d'ouvrir des voies de coopération et de partenariat» avec les acteurs et professionnels du livre, sur les questions relevant de leur domaine. S'exprimant sur la tenue du prochain Salon international du livre d'Alger (Sila), la ministre a expliqué que son département n'a, pour le moment, pris aucune décision relative à un éventuel report ou annulation de cet événement littéraire international qui se tient habituellement à la fin octobre de chaque année, n'excluant pas «la possibilité d'une édition locale avec une présence étrangère symbolique». Des rencontres précédentes ont déjà réuni, à Alger, des représentants d'organisations d'éditeurs avec les responsables du ministère de la Culture et des Arts qui ont débattu notamment des textes d'application relatifs au livre.

R. C.

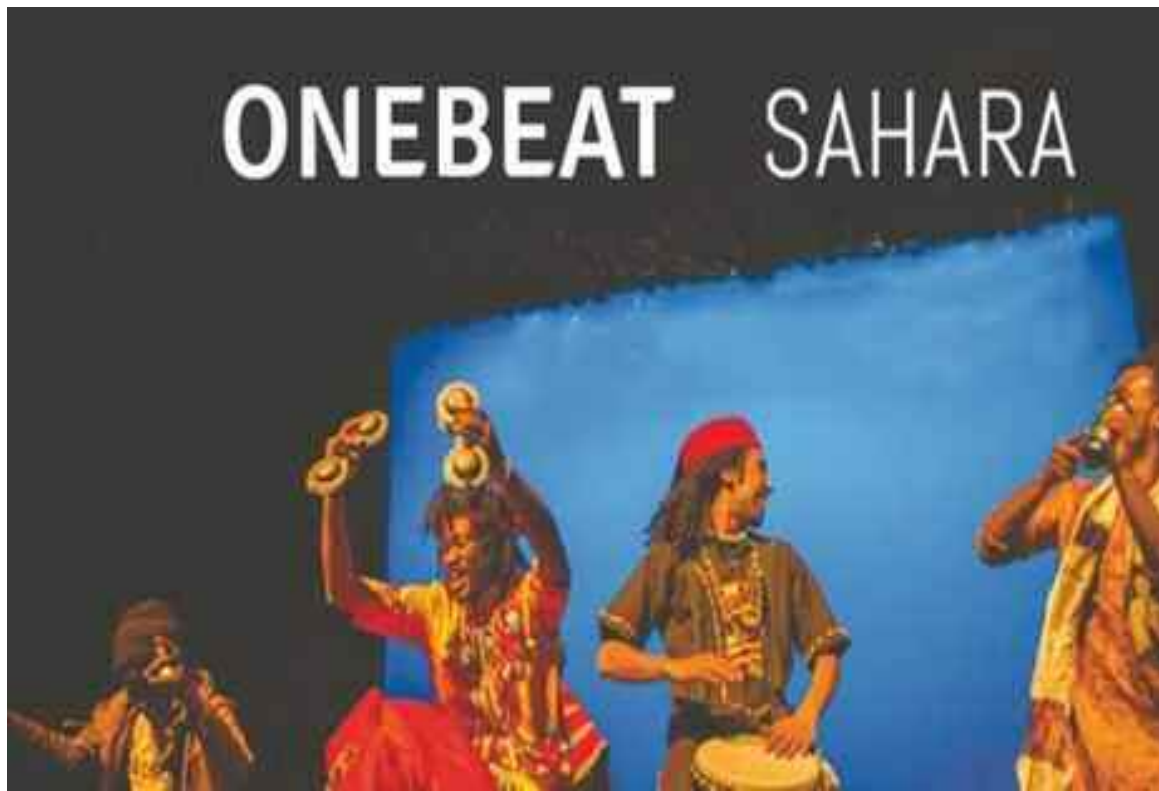
One beat Sahara

Résidence artistique pour des artistes africains et américains à Taghit

Une résidence artistique internationale «One Beat Sahara» (Un battement au Sahara) sera organisée du 8 au 28 février 2021 à Taghit (Bechar), avec la participation de 25 musiciens de sept pays africains et des Etats-Unis, a-t-on appris mardi de l'artiste Chakib Bouzidi.

Cette résidence, qui est initiée par le Département d'Etat américain des affaires éducatives et culturelles et produite par Bang On A Can's Found Sound Nation, en partenariat avec l'Ambassade des Etats-Unis en Algérie, le ministère la Culture, et avec le soutien supplémentaire des ambassades des Etats-Unis en Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger et Tunisie, sera encadrée, en plus de M. Bouzidi, par des spécialistes de renoms, à l'exemple de Domenica Fossati et Haile Supreme, a précisé à l'APS l'artiste et leader du groupe musical algérien Ifriky Spirit.

«L'objectif de cet important événement artistique est de créer, en collaboration, une œuvre originale et développer un réseau global d'initiatives musicales engagées civiquement, originaires d'Algérie, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Tunisie et Etats-Unis», a-t-il fait savoir. Pendant ce programme de trois semaines, les participants explorent les traditions musicales de la diaspora noire qui ont voyagé de l'Afrique aux Amériques, puis de nouveau en Afrique, de même que les artistes participants se concentreront particulièrement sur les éléments de ces traditions artistiques et leurs liens avec la mu-



sique nord-africaine ancienne et contemporaine, qui créent une puissance culturelle basée sur la résilience, la créativité et le soutien mutuel, a indiqué Chakib Bouzidi.

Le programme de cette résidence artistique prévoit aussi des activités artistiques de six jours d'événements publics et d'activités d'engagement social à Taghit, Bechar et Alger, en plus de l'animation par les participants d'ateliers communautaires avec des jeunes talents de la région et du développement de stratégies pouvant être appliquées dans leurs communautés d'origine, a-t-il souligné. Les ateliers communautaires avec des jeunes talents de la wi-

laya de Bechar concernent la région de Taghit, dans laquelle les musiciens joueront dans des maisons de retraite, parallèlement à des rencontres de formation de musique et de chant pour les enfants. Un «street studio» est également au programme de cette résidence, dans le but de «faire sortir le studio d'enregistrement des murs, et faire ainsi intervenir la communauté, a expliqué l'artiste Bouzidi, qui est également directeur artistique de cette résidence.

Les spectacles prévus à l'occasion de cet événement seront destinés à différents publics et trouveront des façons convaincantes de retracer le lien historique et moderne entre les huit

pays participants, selon l'artiste. Les dates du programme et des représentations dépendent du développement de la situation de la pandémie du coronavirus (Covid-19) à l'échelle internationale.

Un appel à candidatures pour participation à cet événement artistique et culturel a été lancé du 2 août au 7 septembre 2020, ouvert à tous les musiciens et artistes sonores engagés civiquement, âgés de 19 à 35 ans, et les délibérations auront lieu à partir du 7 octobre par un jury composé de professionnels et les membres du programme One-Beat, a fait savoir Chakib Bouzidi.

R. C.

Cinéma

«Tenet» de Christopher Nolan gagne des millions

Le thriller de Christopher Nolan a déjà atteint les 150 millions de dollars de recettes dans le monde, dont 30 en Chine, et espère doubler la mise.

Depuis le dimanche 30 août exactement, date de la publication des premiers chiffres réalisés par Tenet, on sait que le film de Christopher Nolan se taille un beau succès, malgré les conditions restreintes de sa sortie dues à la fermeture de milliers de salles de cinéma dans le monde. Malgré tout, Tenet a déjà dépassé la recette de 150 millions de dollars, dont plus de 30 millions en Chine, rapporte le magazine Première. Prévu pour avoir une longue carrière dans les salles, le blockbuster devrait doubler normalement ce chiffre et dépasser son budget global qui serait estimé à 250 millions de dollars.

Avec une combinaison de salles réduites sur le sol américain (2 810 au lieu des 4 000 habituelles), Tenet a rapporté 20,2 millions de dollars. Des chiffres qui, en temps normal, paraîtraient faibles. Mais compte

tenu du contexte exceptionnel dû à la crise du Covid-19 et des salles fermées dans les grandes villes américaines, à New York et en Californie, c'est une bonne nouvelle pour le studio Warner, qui prévoyait ce score. Même si les précédents films de Nolan comme Inception et Dunkerque avaient réalisé des démarrages plus spectaculaires : 62,8 millions de dollars pour le premier et 50,5 pour le second.

Meilleur démarrage de l'année 2020

Dans un communiqué, le studio Warner Bros a précisé être «très content de ces résultats et que Tenet serait un marathon, pas un sprint. En sortant un film en pleine pandémie mondiale, nous sommes dans un contexte qui n'est comparable à aucun autre». Projeté en France sur quelque 1 070 écrans dans 678 salles et complexes, dont certains équipés en format Imax, le film de Christopher Nolan a déjà attiré 1,3 million de spectateurs et s'adjuge le meilleur démarrage de l'année



2020. Soit une recette de 11 millions d'euros, contre 13 millions de dollars en Angleterre. «Compte tenu du contexte exceptionnel dû à la crise sanitaire, c'est un très bon résultat, souligne Olivier Snaoudj, senior vice-président distribution cinéma chez Warner Bros. On constate même que le succès de Tenet entraîne les autres films et suscite la discussion entre

les spectateurs. On parle de nouveau cinéma, ce qui est bon signe.» Après une fréquentation en baisse depuis la réouverture des salles en juin, le succès de Tenet est une vraie bouffée d'oxygène pour les exploitants, heureux de constater que le public peut se mobiliser de nouveau pour un film à grand spectacle taillé pour la salle.

J.-L. W.

vie pratique

Bien-être



Jambes légères, trois exercices faciles pour activer la circulation

Cette «mauvaise circulation» qui fait les jambes lourdes est certes pluri factorielle (hérédité, déséquilibre hormonal, surpoids, sédentarité) mais résulte avant tout d'un défaut du retour veineux : le sang peine à remonter des pieds vers le cœur, la circulation ralentit, le sang stagne sous l'effet de la pesanteur et les veines se dilatent.

Les exercices suivants vont solliciter les acteurs du retour veineux :

-l'écrasement de la plante des pieds qui, par effet de pompe, va chasser le sang des orteils vers les chevilles et amorcer la remontée,

-la contraction des muscles des mollets qui en tonifiant par compression les veines dilatées vont prendre le relais et les aider à propulser le sang plus haut.

Pour être efficaces, ces exercices doivent être pratiqués chaque jour, le matin avant la douche idéalement terminée d'un jet d'eau fraîche dans le sens de la circulation : des orteils vers l'aine. L'ensemble permettant de ne pas démarrer la journée déjà «dilatée» et de rapidement stimuler le retour veineux.

Avant de débiter la séance, prenez 3 minutes pour bien respirer. Une bonne circulation sanguine dépend aussi d'une bonne oxygénation. Et lorsque la respiration est abdominale, la pression à l'intérieur du thorax diminue et facilite par ricochet, et comme par aspiration la remontée du sang des jambes vers le cœur.

-allongez-vous sur le dos, pieds surélevés (sur l'accoudoir du canapé par exemple) et inspirez lentement par le nez en gonflant le ventre puis expirez en soufflant lentement par la bouche et en laissant le ventre dégonfler une dizaine de fois.

On joue les majorettes

-Placez-vous debout sur un tapis d'exercice, pieds nus, dos bien droit. Si besoin, prenez légèrement appui sur un meuble. Montez une jambe après l'autre, genou fléchi vers la poitrine, cheville «flexe» (orteils vers le haut).

Accélérez progressivement le rythme, faites une pause après une série de 20 montées de genoux (10 de chaque). Répétez une série de 20.

-Toujours debout, montez ensuite sur les pointes des pieds et redescendez sur les plantes en adoptant un rythme de plus en plus rapide. Faites une série de 20, une pause et une autre série de 20.

On fait du pédalo

-Allongez-vous sur le dos sur un tapis d'exercice, mains face au sol et levez les jambes presque à la verticale.

Pédalez ensuite de façon régulière et tonique en tendant bien la pointe du pied en l'air pour solliciter le mollet. Faites deux séries de 20 entrecoupées d'une pause.

-Placez-vous ensuite sur une marche d'escalier ou un petit banc stabilisé et tenez-vous à la rampe ou au mur.

Le bout des pieds au bord de la marche, montez sur la pointe des pieds puis descendez dans le vide un talon puis l'autre comme pour pédaler en danseuse. 10 à 20 fois par pied.

On mouline comme une danseuse

- Allongez-vous sur le dos, tendez les jambes à la verticale et pratiquez ensuite des mouvements de rotation des chevilles en alternant 5 cercles vers l'intérieur et 5 vers l'extérieur. Une vingtaine en tout.

-Toujours dans la même position, jambes levées, terminez en pointant en alternance les orteils vers le bas puis vers le haut. 20 fois au total.

Météo



Jeudi 10 septembre :
29°C

→ **Dans la journée :**
Ciel dégagé
max 30°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

→ **Dans la nuit :**
Ciel dégagé
20°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 06:18
Coucher du soleil : 19:15

Astuces

Tout savoir sur l'argile rouge

→ Vous connaissez certainement l'argile verte et l'argile blanche, mais est-ce que vous avez déjà entendu parler de l'argile rouge ? Si vous ne savez pas, c'est un minéral naturel très riche en potassium et en oxyde de fer, notamment en oxyde de manganèse, et c'est ce qui lui donne sa couleur rouge. On vous aide tout de suite à découvrir tous les bienfaits de ce produit naturel sur le corps et sur la santé. Pensez aussi à lire L'argile verte : un remède naturel aux multiples bienfaits.

Voici quelques masques qui feront du bien à votre peau tout en apportant un effet bonne mine immédiat.

Masque pour peaux sensibles : Si vous avez une peau sensible, préparez une pâte



homogène avec 30 g d'argile rouge, 2 gouttes d'huile essentielle de rose, 2 gouttes d'huile essentielle de camomille, 3 cuillères à soupe d'eau de rose, une cuillère à café de poudre de jojoba et un peu d'eau. Appliquez sur le visage, et patientez 15 minutes. Si l'argile rouge se dessèche trop, utilisez un peu d'eau ou d'eau florale.

Masque ravivant le teint : Pour cette recette, mélangez une cuillère à soupe d'argile rouge avec de l'eau minérale et 3 gouttes d'huile essentielle de jojoba ou d'argan. Remuez bien jusqu'à avoir une pâte

homogène. L'autre recette est de préparer un mélange avec de l'hydrolat de géranium bourbon et de 2 cuillères à soupe d'argile rouge. Il faut ensuite appliquer sur le visage avec un temps d'attente d'une quinzaine de minutes avant le rinçage.

Masque antiride : L'argile rouge est parfaite pour les peaux matures, notamment dans le traitement naturel des rides. En raison de sa richesse en minéraux et en oligo-éléments, elle nettoie et détoxifie la peau pour le renouvellement des cellules. Pour la recette, faites une pâte homogène avec une cuillère à café d'argile rouge, d'huile végétale de rose musquée et de beurre de karité, et appliquez sur le visage le soir. Pour plus d'efficacité, ajoutez 3 gouttes d'huile essentielle de géranium rosat.

(Suite et fin)

Recette du jour

Tajine de poulet aux petits pois et carottes

INGRÉDIENTS

- Pignons de poulet (morceaux ou autres viandes au choix)
- Petits pois et carottes
- Oignons
- 1 c à c de sauce tomates
- Tomates mixées en boîte (7 c à s environ)
- Rass el hanout
- Cumin, Curcuma
- Sel, Poivre
- Huile d'olive

RÉPARATION

Faites revenir vos oignons



coups en lamelles dans de l'huile d'olive. Ajoutez les

pignons de poulets et faites dorer, salez et poivrez, ensuite le concentré de tomates et bien mélanger.

Les tomates mixées, mélangez et laissez mijoter quelques minutes, remuez de temps en temps. Couvrir d'eau et laissez bouillir. Ajoutez toutes les épices à mi-cuisson du poulet, ajoutez vos légumes.

Servir bien chaud une fois cuits.

Horaires des prières

Jeudi 21 Moharam 1442 :

10 septembre 2020

Dhor12h50

Asser16h38

Maghreb19h15

Icha21h52

Vendredi 22 Moharam 1442 :

11 septembre 2020

Fedjr03h38

numéros utiles

santé

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

MCA

Le gardien de but Salhi, troisième recrue estivale

→ Le gardien de but international Abdelkader Salhi, libre de tout engagement, s'est engagé mardi, pour trois ans avec le MC Alger, a annoncé le club vice-champion d'Algérie de football sur sa page officielle Facebook.

Salhi (27 ans), qui a résilié son contrat avec la JS Kabylie au terme de la phase aller de la précédente saison, devient la troisième recrue estivale du «Doyen» après le défenseur central Mouad Haddad (ex-JSM Skikda) et le milieu de terrain ivoirien Isla Daoudi Diomandé (ex-ES Sétif).

Par ailleurs, le MCA a enregistré le départ des joueurs dont les contrats n'ont pas été renouvelés, à l'image de l'attaquant Hicham Nekkache et du milieu offensif Walid Derrardja, qui se sont engagés pour deux saisons avec le MC Oran. Le meneur de jeu Abderrahmane Bourdim, égale-



■ Salhi prend ses bagages pour rejoindre le MCA. (Photo : D. R.)

ment en fin de contrat, devrait prolonger leur bail, sauf revirement de dernière minute. Outre la nécessité de renforcer l'effectif, la direction a promu quelques joueurs de la réserve, d'autant que l'équipe est appelée à jouer sur plusieurs fronts, notamment en Ligue des champions d'Afrique, lors de la saison 2020-2021, coïncidant avec le centième

anniversaire de la création du club. La période des transferts d'été s'est ouverte officiellement 5 août dernier et s'étalera jusqu'au 27 octobre. Le coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'a pas encore été fixé. Le MCA a bouclé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), à la 2^e place au clas-

sement final, établi par la Ligue de football professionnel (LFP), sur la base de la règle d'indice de performance des points récoltés et des matches disputés, décidé par la Fédération algérienne (FAF).

Hachoud prolonge pour deux saisons

Par ailleurs, le défenseur Abderrahmane Hachoud (32 ans), a prolongé son contrat pour deux saisons avec le MC Alger, a annoncé mardi le club vice-champion d'Algérie de football sur sa page officielle Facebook. Le natif d'Al-Attaf (Ain Defla) avait rejoint le «Doyen» en 2012 en provenance de l'ES Sétif. Il avait signé un premier passage chez le MCA lors de la saison 2006-2007, avant de rejoindre le CABB Areridj (2007-2010). Avec le Mouloudia, Hachoud avait remporté deux Coupes d'Algérie (2014-2016) et deux Supercoups (2014-2016). Hachoud devient le premier joueur en fin de contrat à prolonger son bail au Mouloudia, contrairement à l'attaquant Hicham Nekkache et le milieu offensif Walid Derrardja.

R. S.

Basket-ball

Le sélectionneur national tire la sonnette d'alarme

→ L'entraîneur en chef de la sélection algérienne de basket-ball, Bilal Faïd, a tiré la sonnette d'alarme sur le retard que prend la préparation du Cinq national en prévision des éliminatoires pour l'Afrobasket-2021, prévus fin novembre. «Nous avons

prévu un stage de 10 jours (7 au 16 septembre) à Alger, axé principalement sur la préparation physique vu que les joueurs sont à l'arrêt depuis le mois de mars. Nous avons passé les tests sérologiques et nous attendons depuis d'être convoqués au

Centre de Souidania (Alger) pour passer les tests PCR», a déclaré Faïd à l'APS. L'ensemble des activités sportives en Algérie sont suspendues depuis le 16 mars dernier, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19). Le sélectionneur national s'est inquiet d'autant plus que les futurs adversaires de l'Algérie, à savoir, le Mali, le Rwanda et le Nigeria, «ont déjà repris la compétition au niveau national». «Nous accusons un retard conséquent dans la préparation pour le premier tournoi de qualification prévu fin novembre, dont la FIBA-Afrique a maintenu les dates du 27 au 29 novembre. Il est vraiment néces-

saire de regrouper les joueurs et entamer la préparation dans les plus brefs délais pour espérer décrocher une qualification à la phase finale de l'Afrobasket-2021», a-t-il ajouté. Le président de la Fédération algérienne de basket-ball, Rabah Bouarifi, avait souhaité, en août dernier, que la Fiba Afrique revoit le calendrier et décale le tournoi prévu au Mali à 2021, à cause de la longue période d'inactivité causée par la pandémie. En cas de qualification, l'équipe nationale algérienne jouera un dernier tournoi qualificatif en février 2021, avant la phase finale de l'Afrobasket, prévue à Kigali (Rwanda) du 24 août au 5 septembre. ■

COA

Meridja dresse le bilan des quatre derniers mois de son intérim

→ Le président par intérim du Comité olympique et sportif algérien, Mohamed Meridja, a dressé mardi le bilan des activités durant les quatre derniers mois de son intérim à la tête de l'instance olympique ainsi que les moyens mis au profit des athlètes algériens en vue des Jeux olympiques 2020 repoussés à 2021 à Tokyo. «J'ai discuté avec le ministre de la Jeunesse et des Sports qui est totalement prêt à aider et accompagner les athlètes dans leur processus de préparation en vue des JO-2021 à Tokyo, en étroite collaboration avec les fédérations sportives qui ont traversé une période très difficile après l'arrêt des compétitions en raison de la pandémie de Covid-19», a déclaré Meridja lors d'une conférence de presse animée au siège du COA à Alger. Le président par intérim du COA a passé en revue les activités initiées par l'instance olympique durant les quatre derniers mois, mettant l'accent sur les efforts entrepris en direction des athlètes en prévision du rendez-vous de Tokyo. «Le bureau exécutif a octroyé 106 bourses de préparation dans le cadre du programme de solidarité initié par le Comité international olympique. L'instance internationale a envoyé une commission d'audit qui a été très

satisfaite du travail accompli par le COA envers les athlètes algériens. Nous sommes prêts à aller le plus loin possible pour aider nos athlètes susceptibles de se qualifier aux Jeux olympiques 2021 ainsi que les Jeux méditerranéens 2022 d'Oran», a précisé Meridja. Toujours pour le compte des activités de l'instance olympique et dans le cadre de l'accompagnement des athlètes en cette période marquée par la pandémie de Covid-19, l'intervenant a annoncé l'octroi de «3 000 kits de test PCR d'une valeur de près d'un milliard de centimes au profit des athlètes». Il a également annoncé la signature d'un contrat de partenariat et de sponsoring avec l'hôtel El-Djazaïr dans le but de faire bénéficier toutes les fédérations sportives des prestations de cette entité hôtelière ainsi que le renouvellement des contrats de sponsoring avec les différents partenaires du COA. «L'instance olympique n'a cessé d'aider les fédérations sportives dans l'élaboration de leurs programmes et nous avons toujours répondu favorablement pour les accompagner. La reprise de la compétition sera très difficile pour les athlètes algériens», a-t-il dit. ■

Ahly Djeddah

Belaïli placé sur la liste des transferts

→ Ahly Djeddah a décidé de mettre l'ailier international algérien Youcef Belaïli sur le marché des transferts, pour n'avoir pas respecté son contrat professionnel, qui arrivera à terme en 2022, a rapporté mardi le quotidien saoudien *Al-Hqtisadia*. La décision de la direction saoudienne intervient suite au conflit né avec le joueur, ce dernier a refusé de rallier l'Arabie saoudite pour reprendre les entraînements sous la conduite de l'entraîneur croate Vladan Milojevic. En compagnie de son coéquipier en équipe nationale Djamel Eddine Belameri, qui a résilié son contrat avec Al-Shabab lundi, Belaïli n'était pas au rendez-vous le mercredi 19 août, à l'aéroport international d'Alger, pour son vol de rapatriement. Une attitude qui a irrité les dirigeants des deux clubs saoudiens. La même source précise qu'aucune offre concrète n'est parvenue au Ahly Djeddah pour le transfert de Belaïli (28

ans), qui avait rejoint le championnat saoudien en 2019 en provenance de l'ES Tunis, pour un contrat de trois saisons. Le manager général du club saoudien, Tarek Kial, a récemment critiqué Belaïli, soulignant qu'il n'était «pas sérieux» dans son comportement : «Le dossier de Belaïli est assez compliqué, le joueur n'est pas sérieux, même l'entraîneur (le Croate Vladan Milojevic, ndlr) m'a dit la même chose. Nous ne voulons pas d'un joueur qui joue avec son nom seulement, mais nous voulons un élément combatif sur le terrain», a-t-il indiqué aux médias locaux. Belaïli et Belameri ne devraient pas figurer sur la prochaine liste de l'équipe nationale, appelée à disputer deux matches amicaux à l'étranger en octobre prochain, dans ce qui sera le grand retour des champions d'Afrique, après onze mois d'inactivité en raison de la pandémie de coronavirus. ■

EN DEUX MOTS

OGC Nice : Youcef Atal de retour à l'entraînement

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, blessé aux ischio-jambiers depuis fin août, a repris l'entraînement avec le groupe, a indiqué mardi le club de Ligue 1 française de football. Le latéral algérien, qui a vu sa reprise en L1 française être retardée à cause d'une elongation aux ischios, a pris part à la séance ce mardi matin, précise la même source. Titulaire durant quasiment tous les matchs de l'OGC Nice pendant la phase de préparation, Atal a raté le coup d'envoi de la saison, au même titre que son coéquipier et compatriote Hicham Boudaoui, victime d'une lésion méniscale, lors du amical disputé aux Slovaques du FK DAC 1904 (6-0) le 4 août, en marge du stage d'intersaison effectué en Autriche. Les Aiglons continuent de préparer leur 2^e déplacement de la saison (3^e journée de L1, ce samedi à 16h à Montpellier), avec un 2^e entraînement cet après-midi. L'OGC Nice occupe la tête du classement du championnat de France avec 6 points récoltés grâce aux succès contre respectivement Lens (2-1) et Strasbourg (0-2).



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SE. Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

MCA

Le gardien de but Salhi, troisième recrue estivale

le match à suivre

OGC Nice

Atal de retour à l'entraînement

football

Ahly Djeddah

Belaïli placé sur la liste des transferts

Football

Le mal est profond : qui a tort, qui a raison ?

→ **Incontestablement, les critiques envers le football se nourrissent, selon les observateurs que de l'existence de la différence qui caractérise les opinions entre les gestionnaires des clubs, les supporters attachés aux valeurs traditionnelles, et la réalité du football actuel.**

«Le football aurait pu creuser l'écart entre ce qu'il était et aujourd'hui, vous le savez tous, personne ne peut dire le contraire, les saisons qui passent laissent derrière elles que des traces que nous n'avons jamais souhaitées... Amusons-nous à nous poser la question relative au professionnalisme ? Où en est-on depuis 2010 à ce jour ? Le climat est le même, chacun se renvoie la balle, ce n'est aussi pas normal trop de faits dépeignent depuis longtemps ce qui devrait refléter notre football». C'est en ces termes que s'exprimera un ancien arbitre de passage à Alger.

On parle aujourd'hui «des clubs de football, comme on parle d'une grande entreprise cotée en Bourse et de ses propriétaires... On parle également du football comme d'une activité économique qui pourrait engendrer, un 'krach', une 'crise', une 'bulle financière'. Aujourd'hui, paradoxalement, de business, le football n'en a que le nom. Parmi les crises qui secouent le football, une seule s'échappe du lot, et fait l'actualité en l'occurrence le cas de la JS Kabylie.

Cette crise qui secoue ce club laissera une autre cicatrice. La dernière conférence de presse de son président Cherif Mellal, complète les précédentes. Chacune d'elle dépose sur le tapis ce qui semble déranger ceux qui seraient allégués à la transparence, et surtout à ce qui devrait être dit dans la transparence.



■ Mellal ne compte pas baisser les bras.

(Photo : D. R.)

Le président Mellal est convoqué pour ce jeudi 10 septembre devant la commission de discipline de la Ligue de football professionnel, après une deuxième saisine pour d'autres déclarations tenues en conférences de presse, celle d'avant-hier.

Pour lui, la manière de sauver le football de ses maux est «de libérer l'institution de ses responsables (FAF et LFP), auxquelles il demande, non seulement de démissionner, mais aussi de rendre des comptes devant la justice... Notre football est devenu la risée des autres pays et demandera au ministre de la Jeunesse et des Sports d'intervenir pour mettre fin à cette déconfiture», en rappelant que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a déclaré que dans la nouvelle Algérie, il n'y a pas de place pour la hogra et que personne ne sera lésé. «Ce qui m'étonne, dira-t-il, c'est que le MJS ne répond pas aux courriers, adressés depuis plus d'un mois. C'est lui

le premier responsable du secteur, il peut bien intervenir pour régler tous ces problèmes en suspens. La LFP et la FAF ont dépassé les limites», a dénoncé Mellal.

«La commission de discipline, son mandat a expiré le 30 août»

Il poursuit son réquisitoire : «Trouvez-vous normal que la FAF applique des lois qui ne sont pas dans ses statuts ? Quand on ne trouve pas l'article 82 dans ses règlements, comment voulez-vous qu'il soit appliqué ? Une autre interrogation qui plane de nos jours dans le fonctionnement de l'institution, est relative à cette commission de discipline qui n'est pas élue par l'AG, comment peut-elle statuer sur les plaintes ? Son mandat a expiré le 30 août et on m'envoie une convocation ! Je suis un président suspendu sans motif, c'est vous dire que l'on a perdu confiance en nos instances footballistiques» et de compter «on a proposé des solutions, une tripartite MJS-FAF-présidents de club

autour d'une même table, afin de trouver des solutions aux problèmes posés mais hélas, ils ne veulent pas nous entendre... Ces gens exercent un abus de pouvoir pour sanctionner arbitrairement des présidents de club.

Il y a de la hogra dans la commission de discipline. Nous sommes pour un football sain». Avant d'espérer que «le ministre doit intervenir» et de confirmer qu'il sera au rendez-vous à la FAF pour dénoncer cette hogra...

«L'indice des points ? Personne ne l'acceptera». Enfin, il termine par dire que «le tirage au sort pour la Coupe d'Algérie est un grand scandale».

Reste à savoir si la JSK ira en Coupe de la CAF ou pas, il semblerait que le «choix» s'est fait sur un autre club...

H. Hichem

A voir

■ Canal + : Lens - Paris-SG à 20h

■ France 3 et 2 : Tour de France à 13h

La Der

Meftah (USMA) et Sebbah (MCO) rejoignent le NA Hussein-Dey

Les défenseurs Mohamed Rabie Meftah (USM Alger) et Zine El-Abidine Sebbah (MC Oran) ont officialisé lundi soir leur engagement avec le NA Hussein-Dey, pour un contrat de deux saisons chacun, a appris l'APS auprès du club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Meftah (35 ans), en fin de contrat avec l'USM Alger, va connaître le quatrième club de sa carrière après la JS Kabylie (2005-2010), la JSM Béjaïa (2010-2011), et l'USM Alger (2011-2020), idem pour Sebbah (33 ans), qui avait déjà porté les couleurs du MCO, à deux reprises (2007-2013, 2016-2020), du CS

Constantine (2013-2014) et de l'ASM Oran (2014-2016). Le NAHD est considéré comme l'un des clubs les plus actifs du marché des transferts. De jeunes joueurs, issus de différents paliers, et des éléments d'expérience, sont venus rejoindre les «Sang et Or». Le NAHD a confié les rênes de la barre technique à l'entraîneur Nadir Leknaoui, qui s'est engagé pour un contrat d'une saison renouvelable.

Reléguable avant la suspension de la compétition, le NAHD a été finalement maintenu parmi l'élite, après l'adoption par les membres de l'assemblée générale

de la Fédération algérienne (FAF) du choix qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation, au terme de la consultation écrite initiée par l'instance fédérale, pour donner suite à l'exercice 2019-2020, définitivement suspendu en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Pour rappel, la période des transferts d'été s'est ouverte mercredi 5 août et s'étalera jusqu'au 27 octobre. La date de la reprise des entraînements et le coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'ont pas encore été fixés.